REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE JOSEPH RASETA BEFELATANANA

Avis de Consultation Ouverte

N° 18/MSANP/SG/DGFS/CHU JRB/PRMP

1. Le **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE JOSEPH RASETA BEFELATANANA** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Travaux d entretien des bâtiments complémentaires, repartis en sept (07) lots :à prix unitaire - Lot n° 01:Travaux d entretien de salle payante du service USIC; - Lot n° 02:Travaux d entretien de salle payante D219,D220 du service SMME; -Lot n° 03:Travaux d entretien de salle payante D221 du service SMME; - Lot n° 04:Travaux d entretien de salle payante SP1 et SP2 du service Néphrologie ; - Lot n° 05:Travaux d entretien de salle payante du service Gastro- Entérologie; - - Lot n° 06:Travaux d entretien de salle payante du service Rhumato- Dermatologie; - Lot n° 07:Travaux d entretien du pavillon B salle payante (3ème Etage)** ".
Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. , mais ne peut prétendre qu'à **trois (3)** Lot(s) au maximum. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation Ã prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **Bâtiment de la Direction Générale de Fourniture des Soins porte N°13**
Rue :
Etage / Numero de Bureau : **PORTE N°12**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte, version éléctronique, doit êtres tiré à la CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE JOSEPH RASETA BEFELATANANA, PORTE N12 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
. 1 er Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)
- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 2: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Lot 3: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 4: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 5: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 6: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 7: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

. 2 ème Paiement à effectuer auprès de CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE JOSEPH RASETA BEFELATANANA, PORTE N12.
- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Lot 2: soixante mille Ariary (Ar60 000.00)
- Lot 3: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Lot 4: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Lot 5: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Lot 6: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Lot 7: soixante mille Ariary (Ar60 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **Bâtiment de la Direction Générale de Fourniture des Soins porte N°13** au plus tard le **11/11/2026** à **11 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

8. Une visite de lieu est **obligatoire** , elle **sera** organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	CHU JRB	03/11/2026	10h:45min	VAVY Tofine
3	CHU JRB	03/11/2026	11h:15min	VAVY Tofine
4	CHU JRB	03/11/2026	11h:30min	VAVY Tofine
5	CHU JRB	03/11/2026	11h:45min	VAVY Tofine
2	CHU JRB	03/11/2026	11h:00min	VAVY Tofine
6	CHU JRB	03/11/2026	12h:00min	VAVY Tofine
7	CHU JRB	03/11/2026	12h:15min	VAVY Tofine

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.
Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

à ..... Le 28/10/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics